



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD-ESTUAIRE DECISIONS VICE PRESIDENTS DECEMBRE 2019

COMPTE RENDU

DECVP 2019-369 (S GAUTREAU) : Convention de partenariat entre la CCSE et l'Atelier du Retz Emploi. Cette convention de définir les conditions dans lesquelles l'association sera présente sur la déchèterie de St Brevin ainsi que le montant des soutiens versés par la Communauté de Communes. Elle est conclue du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022. Le soutien financier annuel versé par la Communauté de Communes sera de 10 000€. Il permettra de soutenir les actions de l'association, et de soutenir les tonnages valorisés par l'association.

DECVP 2019-370 (S GAUTREAU) : Avenant 1 à la convention de de partenariat entre la CCSE et l'Atelier du Retz Emploi. Cet avenant permet de réévaluer le soutien annuel versé à l'association pour un montant global de 10 000 €. Cet avenant est conclu pour l'année 2019.

DECVP 2019-371 (S GAUTREAU) : Programme d'Intérêt Général (PIG) – Habiter mieux en Pays de Retz – Attribution d'une subvention à Monsieur RIALOT. Le montant de la subvention s'élève à 500€.

DECVP 2019-372 (R CHARBONNIER) : Marché de maintenance et d'entretien des installations de chauffage des bâtiments intercommunaux – Modification de marché n°2. La modification n°2 au marché a pour objet de supprimer les prestations du bâtiment Pôle Ecotouristique du Migron à compter du 1^{er} janvier 2020. Le montant de cette diminution annuelle est de 909,68€HT.

DECVP 2019-373 (R CHARBONNIER) : Marché de maintenance des portes automatiques – Modification de marché n°1 : La modification n°1 au marché a pour objet de supprimer les prestations du bâtiment Pôle Ecotouristique du Migron à compter du 1^{er} janvier 2020. Le montant de cette diminution annuelle est de 520,00 €HT.

DECVP 2019-374 (R CHARBONNIER) : Avenants de transfert des contrats conclus avec la commune de Frossay, à la Communauté de Communes du Sud-Estuaire à compter du 1^{er} mars 2020. L'ensemble des contrats informatiques (hors téléphonie mobile, téléphonie fixe et Internet) signés avec la commune de Frossay sera transféré à la CCSE à la date du 1^{er} mars 2020.

Les entreprises concernées sont : DECALOG, JVS MAIRISTEM, CRPI ODIWI, OMR IMPRESSION, SYNAPSE OUEST.

DECVP 2019-375 (R CHARBONNIER) : Contrat avec la société ODIWI pour une solution Antivirus pour la commune de Paimboeuf. Ce contrat est conclu pour une durée d'un an soit jusqu'au 26 décembre 2020 pour un montant de 408.00 € HT.

DECVP 2019-376 (R CHARBONNIER) : Avenant de transfert du contrat de maintenance Informatique conclu avec la commune de Saint Père en Retz, à la CCSE à compter du 1^{er} mars 2020. La société concernée est ULTRASYS INFORMATIQUE.

DECVP 2019-377 (R CHARBONNIER) : Contrats de location et de maintenance de matériels avec la société Konica Minolta Centre Loire. Les contrats concernent les matériels suivants :

- ↳ 2 copieurs sur commune de Saint-Viaud pour un loyer trimestriel de 245.00 € HT plus un coût par copie N/B de 0.004192 € HT, et par copie couleur de 0.039717 € HT.
- ↳ 6 copieurs sur la commune de Paimboeuf pour un loyer trimestriel de 984.80 € HT plus un coût par copie N/B de 0.003631 € HT, et par copie couleur de 0.032673 € HT.
- ↳ Un copieur sur la commune de Frossay pour un coût de maintenance trimestrielle de 90.00 € HT.

DECVP2019-378 –(S SCHERER) : Convention de partenariat avec la CARENE pour l'organisation du salon de l'orientation et des métiers « Trajectoires » du 23 au 25 janvier 2020. Cette convention précise les modalités d'organisation et de financement pour ce salon. Un versement forfaitaire est prévu à hauteur de 9 000 € pour la participation aux frais d'organisation et le remboursement de frais de transports engagée par la CARENE pour le transport des élèves des établissements scolaires du Sud Estuaire sur présentation des factures.

DECVP2019-379 (R CHARBONNIER) : Eaux usées – Assainissement Non Collectif – Attribution d'une subvention d'aide à la réhabilitation pour Monsieur BLOMQVIST. Il est attribué une subvention d'un montant de 4 673.27€.